

## Éléments démographiques et financiers

### Premiers résultats 2010

#### DONNEES DE POPULATION

##### Les cotisants du RSI

Au 31 décembre 2010, le RSI compte près de 2,5 millions de cotisants. Sur l'année 2010, ils sont en hausse de 19%. Comme en 2009, cette forte croissance résulte des créations toujours très soutenues d'auto-entreprises, plus de 350.000 en 2010.

Les auto-entrepreneurs professionnels libéraux progressent fortement sur l'ensemble de l'année (+34%). Cette hausse reflète en partie un rattrapage dans l'immatriculation de ces derniers.

Au 31 décembre, on dénombre plus de 600.000 auto-entreprises, affiliées ou en instance. Les auto-entrepreneurs représentent plus de 20% de l'ensemble des cotisants. Ce poids est cependant à relativiser car pour l'année 2009, près de 50% des auto-entrepreneurs ont eu un chiffre d'affaire nul.

Hors auto-entrepreneurs, les cotisants restent relativement stables. La progression des effectifs de conjoints collaborateurs continue de diminuer pour les artisans et les commerçants. Elle reste significative pour les commerçants +4,5%.

Tableau 1 : les cotisants du RSI au 31 décembre 2010

Décembre 2010	Artisans		Commerçants		Professions libérales		Ensemble	
	Déc. 2010	Evolution 2010/2009	Déc. 2010	Evolution 2010/2009	Déc. 2010	Evolution 2010/2009	Déc. 2010	Evolution 2010/2009
<b>Cotisants du RSI</b>	<b>899 876</b>	<b>17%</b>	<b>1 056 159</b>	<b>14%</b>	<b>531 801</b>	<b>34%</b>	<b>2 487 836</b>	<b>19%</b>
<i>Dont conjoints collaborateurs</i>	17 773	-0,9%	29 159	4%			46 932	2%
<i>Dont cotisants hors conj. collab.</i>	882 103	17%	1 027 000	14%	531 801	34%	2 440 904	19%

Données au 31/12/2010. Evolution depuis le 31/12/2009. France entière.

Sources : Artisans et commerçants : Portail CREA ; Professions libérales : Population Santé, Observatoire stock.

Champ : Cotisants prestataires santé ou non.

## La population protégée par l'assurance maladie du RSI en décembre 2010

Au 31 décembre 2010, la population protégée par l'assurance maladie du RSI s'élève à près de 3,9 millions d'assurés.

Sur l'année 2010, leur croissance a été soutenue (+12%). Elle tient à l'intégration des auto-entrepreneurs au sein de la population couverte pour le risque maladie, pour les actifs et leur ayants droit.

Les auto-entrepreneurs représentent aujourd'hui 15% des assurés prestataires maladie du RSI en activité. Pour mémoire, près de deux auto-entrepreneurs sur trois artisans ou commerçants déclarent cette activité comme étant exercée à titre principal alors qu'ils ne sont qu'un professionnel libéral sur deux.

**Tableau 2 : population protégée par le RSI au 31 décembre 2010**

Décembre 2010	Artisans		Commerçants		Professions libérales		Ensemble	
	Décembre 2010	Evolution 2010/ 2009	Décembre 2010	Evolution 2010/ 2009	Décembre 2010	Evolution 2010/ 2009	Décembre 2010	Evolution 2010/ 2009
Actifs et Actifs retraités	780 105	18,4%	889 012	12,4%	416 379	22,1%	2 085 544	16,3%
Pensionnés	271 275	-1,5%	306 560	-1,5%	54 846	2,7%	639 423	-0,6%
Ayants droit	447 299	15,4%	504 766	12,1%	193 619	12,6%	1 147 690	13,4%
<b>TOTAL *</b>	<b>1 498 679</b>	<b>13,4%</b>	<b>1 700 338</b>	<b>9,5%</b>	<b>664 844</b>	<b>17,4%</b>	<b>3 872 657</b>	<b>12,3%</b>

Données au 31/12/2010. Evolution depuis le 31/12/2009. France entière. Source : Population Santé, Observatoire stock.

\* dont Assurés à titre gratuit. N.B. Ce tableau inclut quelques personnes dont la catégorie socioprofessionnelle n'est pas précisément déterminée. Par contre, il n'inclut pas les bénéficiaires en maintien de droit (radiés). Par ailleurs, de nombreux retraités du RSI sont polypensionnés. S'ils sont couverts par un autre régime d'assurance maladie, ils ne figurent pas non plus dans ce tableau. Il en va de même pour les cotisants polyactifs.

## Les pensions de vieillesse de base et d'invalidité au 31 décembre 2010

Au 31 décembre 2010, on dénombre près de 2 millions de bénéficiaires de pensions vieillesse du RSI. Plus de 1,5 million de pensions, sont versées au titre du droit direct. L'évolution de ces pensions sur l'année 2010 a été comparable à celle de 2009 (resp. +2,3% et +2,2%).

Pour les artisans, l'écart entre 2009 et 2010 est plus contrasté (+2,3% en décembre 2010 contre +2,1% au 31 décembre 2009). Il s'explique par un regain des liquidations de retraites anticipées. L'année 2009 avait vu les effectifs de départs avant 60 ans divisés par 4 par rapport à l'année 2008, suite au durcissement programmé de leurs conditions d'ouverture en 2009.

La hausse de ce type de liquidations en 2010 provient du report en 2010 des liquidations qui n'avaient pu se faire en 2009.

Concernant les autres âges de départ en retraite, l'année 2010 est marquée par l'arrivée à l'âge de 60 ans de la génération 1950, 5<sup>ème</sup> génération du baby-boom. La taille de la génération 1950 est semblable à celle de la génération 1949. Les départs à 60 ans sont les plus fréquents, en particulier chez les artisans. A contrario, les départs à 65 ans (âge légal de départ à taux plein sans décote), sont relativement plus représentés chez les commerçants.

**Tableau 3 : les bénéficiaires de pensions de retraite et d'invalidité au 31 décembre 2010**

Décembre 2010	Artisans		Commerçants		Ensemble	
	Déc. 2010	Evolution 2010/2009	Déc. 2010	Evolution 2010/2009	Déc. 2010	Evolution 2010/2009
<b>Bénéficiaires de pensions de retraite (A)</b>	<b>873 921</b>	<b>2,1%</b>	<b>1 100 568</b>	<b>1,9%</b>	<b>1 974 489</b>	<b>2,0%</b>
Dont pensions de droit direct (B)	636 027	2,3%	873 734	2,3%	1 509 761	2,3%
Dont pensions de droit dérivé (C)	255 159	1,4%	289 915	0,1%	545 074	0,7%
Dont pensions de droit dérivé et de droit direct (D)	17 265	1,7%	63 081	-1,3%	80 346	-0,7%
<b>Bénéficiaires de pensions d'invalidité</b>	<b>13 030</b>	<b>0,1%</b>	<b>9 468</b>	<b>3,7%</b>	<b>22 498</b>	<b>1,6%</b>

Données au 31/12/2010. Evolution depuis le 31/12/2009. France entière. Sources : CREA pour les pension de retraite et service statistique pour l'invalidité. Le comptage des effectifs de « bénéficiaires de pension de retraite » (A) est un décompte de personne et non de pensions, ainsi la somme des pensions versées sera différente de l'effectif bénéficiaire de pension de retraite, car un retraité peut cumuler une pension de droit propre et une pension de droit dérivé (D). Cependant on a bien l'équation  $A = B + C - D$ .

**DONNEES DE PRESTATIONS**

**Prestations maladie : les soins de ville progressent modérément en 2010**

En 2010, la progression des remboursements de soins de ville du RSI ralentit de manière notable au regard de l'an passé : +1,7% en données corrigées des jours ouvrés contre +2,9% en fin d'année 2009. Ce ralentissement qui s'est amplifié en toute fin d'année concerne une grande majorité des postes de dépenses.

La hausse des honoraires médicaux et dentaires reste contenue. Alors qu'ils représentent près de 30% des dépenses de soins de ville, les honoraires médicaux et dentaires expliquent seulement 14% de leur croissance. La progression de ces dépenses d'honoraires se maintient, depuis la fin du 1er semestre, à un niveau moitié moindre de celui de l'année 2009 : +0,8% contre +1,6% à fin 2009.

Les prescriptions constituent l'essentiel des soins de ville. Hors IJ et transports, elles augmentent de +2,1% (+2,8% en 2009) et contribuent à 69% de la croissance

des soins de ville. Parmi ces dépenses, malgré leur poids important au sein des prescriptions hors IJ et transport, les dépenses de médicaments évoluent deux fois moins vite qu'en 2009 (+1,2% contre +2,4% l'an passé). Ils n'expliquent qu'un tiers de la croissance des prescriptions hors IJ et transports. L'accroissement des remboursements de soins réalisés par des auxiliaires médicaux se stabilise sur le 2nd semestre (+3,3% contre +6,7% à fin 2009).

L'évolution des versements d'indemnités journalières est maîtrisée en 2010 (+0,9% contre +6,2% en 2009).

L'année 2010 est marquée par un ralentissement de la consommation médicale remboursable de soins de ville, hors IJ : +1,2% contre +2,2% en fin d'année 2009. Elle demeure inférieure à l'augmentation de la population protégée par le RSI (+12,3%). Cette dernière résulte essentiellement de l'affiliation de nombreux bénéficiaires relevant du dispositif de l'auto-entreprise.

**Tableau 4 : les remboursements effectués à fin décembre 2010**

RSI - France entière - Tous risques En millions d'euros	Données brutes Jan.10 - Déc. 10	Taux de croissance à fin décembre 2010		Taux de croissance à fin décembre 2009	
		PCAP	PCAP-CJO	PCAP	PCAP-CJO
<b>Soins de ville</b>	<b>3 144,5</b>	<b>2,5%</b>	<b>1,7%</b>	<b>2,5%</b>	<b>2,9%</b>
Honoraires médicaux et dentaires	927,3	1,6%	0,8%	1,2%	1,6%
dont Consultations	274,5	-0,3%	-1,1%	-0,7%	-0,3%
<b>Visites</b>	32,1	<b>-5,9%</b>	<b>-6,6%</b>	<b>-2,8%</b>	<b>-2,5%</b>
<b>Actes techniques</b>	383,5	<b>3,6%</b>	<b>2,7%</b>	<b>2,3%</b>	<b>2,7%</b>
<b>Actes dentaires</b>	159,9	<b>2,3%</b>	<b>1,5%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-0,1%</b>
<b>Prescriptions</b>	<b>1 847,4</b>	<b>2,9%</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,8%</b>
dont Médicaments	1 082,1	2,0%	1,2%	2,0%	2,4%
Auxiliaires médicaux	380,1	4,1%	3,3%	6,3%	6,7%
Actes infirmiers	181,3	4,7%	3,9%	8,1%	8,6%
Actes masseurs-kinés	124,0	2,7%	1,9%	3,6%	4,1%
Biologie	164,1	1,0%	0,2%	2,6%	3,0%
Autres prestations <sup>(2)</sup>	158,8	5,4%	4,6%	8,1%	8,5%
Indemnités journalières	211,0	0,9%	0,9%	6,2%	6,2%

(1) Corrigé des jours ouvrés      (2) dont transports et cures  
Source : RSI / DMR / Etat 601.

## Les prestations servies par les régimes d'assurance vieillesse

Au cours de l'année 2010, le RSI a versé plus de 8,3 milliards de prestations vieillesse, invalidité et décès. Les prestations servies au titre du régime vieillesse de base représentent 80% des prestations servies.

Entre 2009 et 2010, les pensions de droit direct du régime de base ont progressé de +3,6% pour les artisans et de +2,9% pour les commerçants, ce qui correspond exactement aux prévisions faites pour la commission des comptes de la Sécurité Sociale du mois de septembre 2010.

La démographie des retraités est le principal moteur de croissance des prestations (+2,3% pour les artisans et les commerçants au 31/12/2010 – Cf p.2).

La revalorisation des pensions explique aussi en partie cette croissance. Au 1<sup>er</sup> avril 2010, elle s'est élevée à +0,9%.

Enfin, la pension moyenne contributive, mais pour une faible part, à l'évolution de la masse des pensions servies au titre des droits directs du régime de base. C'est un contributeur positif pour les artisans, mais négatif pour les commerçants.

**Tableau 5 : les prestations servies par les régimes de base en 2009 et 2010**

Millions d'euros	Année 2009	Evolution 2009/2008	Janv. à déc. 2010	Evolution 2010/2009
<b>Artisans</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>2 982</b>	<b>3,7%</b>	<b>3 081</b>	<b>3,3%</b>
dont pensions contributives de droit direct	2 387	4,4%	2 473	3,6%
dont pensions contributives de réversion	434	1,8%	440	1,3%
<b>Commerçants</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>3 533</b>	<b>2,5%</b>	<b>3 620</b>	<b>2,5%</b>
dont pensions contributives de droit direct	2 677	3,4%	2 755	2,9%
dont pensions normales avant 60 ans	54	-14,4%	39	-27,7%
dont pensions normales après 60 ans	2210	4,3%	2300	4,0%
dont pensions contributives de réversion	583	0,4%	584	0,2%

**Tableau 6 : les prestations servies par les régimes complémentaires en 2009 et 2010**

Millions d'euros	Année 2009	Evolution 2009/2008	Janv. à déc. 2010	Evolution 2010/2009
<b>Artisans</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>864</b>	<b>6,8%</b>	<b>927</b>	<b>7,2%</b>
dont pensions contributives de droit direct	753	6,8%	809	7,5%
dont pensions contributives de réversion	112	8,0%	118	5,4%
<b>Commerçants</b>				
<b>Prestations légales</b>	<b>437</b>	<b>7,2%</b>	<b>465</b>	<b>6,4%</b>
dont pensions contributives de droit direct	360	6,8%	382	6,1%
dont pensions contributives de réversion	77	9,5%	83	7,7%

**Tableau 7 : les prestations servies par les régimes invalidité-décès en 2009 et 2010**

Millions d'euros	Année 2009	Evolution 2009/2008	Janv. à déc. 2010	Evolution 2010/2009
<b>Artisans</b>				
	<b>132</b>	<b>3,2%</b>	<b>137</b>	<b>3,8%</b>
<b>Commerçants</b>				
	<b>82</b>	<b>7,1%</b>	<b>84</b>	<b>3,2%</b>

Sources : RSI / DCF. Données provisoires au 31/12/2010 avant clôture des comptes. France entière. Evolutions PCAP : Période comparée à l'année précédente. Outre les pensions contributives dont le détail est retracé ici, les prestations légales des régimes de base comprennent des allocations et des majorations.

Directeur de la publication : Dominique Liger – Coordination éditoriale : Direction du Management des Ressources – Direction des Etudes et des Placements – Statistiques et Etudes Prospectives – Rédacteur : Johann Proust ([johann.proust@le-rsi.fr](mailto:johann.proust@le-rsi.fr))  
Contact : Valérie Perrin ([valerie.perrin@le-rsi.fr](mailto:valerie.perrin@le-rsi.fr)).

Caisse nationale RSI – 260-264 avenue du Président Wilson – 93457 La Plaine Saint-Denis Cedex

Cette publication, dont la numérotation est chronologique, comprend trois séries : les bilans annuels (bleus), les tableaux de bord financiers (verts) et les zooms (orange). Ces trois séries sont disponibles sur notre site Internet : [www.le-rsi.fr](http://www.le-rsi.fr) dans la rubrique Publications / Etudes / Etudes statistiques, financières et actuarielles